



SAINT-DOLAY INFO

INFORMATION MUNICIPALE N°290

Octobre 2021

CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 27 OCTOBRE 2021 – 20H00

Nombre de conseillers en exercice : 19 - Nombre de présents : 16

Maire : Patrick GERAUD

Adjoints : Isabelle SIRLIN, Nicolas GURIEC, Gaëlle DAVID, Aurélia MILLIN DE GRANDMAISON,

Conseillers délégués : Nicolas CHESNIN, Patricia CANAUX

Conseillers municipaux : Karine BERTHO, Bruno CRESPEL, Claire GERARD, Emmanuelle GONÇALVES, Muriel MALNOË, Stéphane PELLION, Yannick ROUSSE et Vincent SAULNIER. Isabelle PERRAIS arrivée à 20h11

Absents excusés : Lauriane DOUILLARD donne pouvoir à Aurélia MILLIN DE GRANDMAISON, Jean-Pierre HAMON donne pouvoir à Nicolas GURIEC, Christine CHAZELLE.

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance à 20h00.

Madame Gaëlle DAVID est secrétaire de séance.

Ordre du jour

A. Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 29 septembre 2021

B. Délibérations

• **VOIRIE** :

Avenant 1 aux travaux d'assainissement route de Sainte-Anne

• **URBANISME** :

Achat de terrain : partie de la parcelle YB 111

Achat de terrain : parcelle AE 559

Achat de terrain : partie de la parcelle AE 404

• **ENFANCE JEUNESSE** :

Séjour ski : participation des familles

C. Informations diverses et questions :

- Rapport annuel déchets
- Plan communal de sauvegarde : patients appareillés
- Conseil Municipal des Jeunes
- Questions Saint-Dolay Citoyens

A. Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 29 septembre 2021

Le compte-rendu du conseil municipal du 29 septembre juillet est approuvé à 17 voix pour, madame Isabelle Perrais étant arrivée après l'approbation du conseil, sa voix n'a pas été comptée.

ERRATUM : Lors du dernier conseil, Yannick ROUSSE bien que compté dans les présents n'a pas été cité. Nous vous prions de nous excuser pour cet oubli, et rassurons certains, Yannick ROUSSE est toujours élu de la commune.

B. Les Délibérations• **VOIRIE :****AVENANT 1 AUX TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT ROUTE DE SAINTE-ANNE**

Monsieur Le Maire présente un avenant nécessaire aux travaux d'extension du réseau d'assainissement route de Sainte-Anne d'un montant de 7 710.00 € HT.

L'avenant consiste en :

- L'ajout de deux branchements d'assainissement supplémentaires en prévision, demandés par la commune de Saint-Dolay et non prévus au marché de base, qu'il aurait fallu raccorder dans un proche avenir.
- La réalisation d'un revêtement en béton bitumineux rue de Sainte-Anne en remplacement du revêtement gravillonné prévu au marché de base, afin de permettre l'homogénéité du revêtement.
- L'ajout d'un regard de visite supplémentaire dans l'annuaire du giratoire de la RD 34.

Après délibération le Conseil Municipal valide à l'unanimité l'avenant aux travaux d'assainissement pour un montant de 7 710.00 € HT et autorise Monsieur Le Maire à le signer.

Une subvention a été demandée pour des travaux d'assainissement.

• **URBANISME :**✓ **Achat de terrain : partie de la parcelle YB 111**

Monsieur Le Maire propose l'achat d'une zone réservée à proximité du cimetière de 3 mètres de large sur 60 mètres de longueur soit environ 180 m². Le prix est de 35 € le m². Les frais de notaire et de bornage seront à la charge de la Commune.

Cette parcelle permettra d'accéder au mur et ainsi en facilitera son entretien. Par ailleurs monsieur le Maire propose d'utiliser cette parcelle pour créer une voie douce piéton et vélo.

Après délibération le Conseil Municipal valide à l'unanimité cette proposition et autorise monsieur Le Maire à faire les démarches nécessaires pour l'achat de cette parcelle.

✓ **Achat de terrain : parcelle AE 559**

Monsieur Le Maire propose d'achat de la parcelle AE559 (chemin du midi), d'environ 316 m² pour un prix de 40 € le m² soit environ 12 640 €. Les frais de notaire et de bornage seront à la charge de la Commune. Cette parcelle permettra de faire un échange d'un terrain à proximité du Centre de loisirs en vue de son agrandissement futur et notamment par la création d'un espace jeunes.

Après délibération le Conseil Municipal valide à l'unanimité cette proposition et autorise monsieur Le Maire à faire les démarches nécessaires pour l'achat de cette parcelle.

✓ **Achat de terrain : partie de la parcelle AE 404**

Monsieur Le Maire souhaite régulariser un bornage et propose l'achat d'une partie de la parcelle AE404 d'environ 4 à 5 m². Les frais de notaire et de bornage seront à la charge de la Commune. En effet une des bornes de cette parcelle est placée à ce jour sur la voie publique. Il s'agit d'une régularisation.

Après délibération le Conseil Municipal valide à l'unanimité cette proposition et autorise monsieur Le Maire à faire les démarches nécessaires pour l'achat de cette parcelle.

• **ENFANCE JEUNESSE :**✓ **Séjour ski : participation des familles**

Madame Gaëlle DAVID, adjointe à l'enfance et la jeunesse, informe qu'un séjour SKI aura lieu du 12 au 19 février 2022 aux GETS, situé en Haute-Savoie (Alpes), entre le lac Léman et le Mont Blanc.

24 jeunes âgés de 10 à 17 ans pourront participer à ce séjour. 17 jeunes sont de Saint-Dolay, 3 de Théillac et 1 de Nivillac.

La commune contribue aussi au financement de ce voyage pour permettre l'accès et la participation à ce séjour à un plus grand nombre d'enfants, évitant ainsi que l'aspect financier soit un frein à la pratique sportive.

La commission enfance jeunesse propose de fixer les tarifs des familles en fonction du quotient familial.

Tranche Quotient familial	Tranche 1 Quotient Familial de 0 à 545 €	Tranche 2 Quotient Familial de 546 à 1100€	Tranche 3 Quotient Familial supérieur à 1100€	Famille extérieure à Saint-Dolay
Tarif semaine	320.00€	344.00€	364.00€	434.00€

Après délibération le Conseil Municipal valide ces tarifs pour 1 abstention et 17 voix pour.

INFORMATIONS DIVERSES :

⇒ **Rapport annuel sur les déchets**

Monsieur le Maire fait un résumé du rapport. Monsieur Stéphane PELLION, explique que si les déchets ont diminué en 2020 à cause de la COVID, cette observation n'est plus d'actualité et que le volume des déchets repart à la hausse. De ce fait les taxes augmentent car la quantité de déchets augmente aussi. Il signifie qu'on est la 5^{ème} communauté de communes en France à produire le plus des déchets verts ainsi que de contenants en verre.

A ce jour il n'y a qu'un poste dédié pour l'ensemble des 12 communes de la communauté de communes pour faire des campagnes de prévention.

Patricia CANAUX ajoute que la communauté de communes travaille actuellement sur des documents d'informations dédiés au public, les circuits des déchets et seront prochainement disponibles.

Il est à noter qu'une part importante de refus des sacs jaune est liée aux erreurs de tri. En 2023, avec les travaux actuels de l'aménagement de l'usine de traitement des déchets de nouvelles consignes de tri verront le jour.

⇒ **Plan communal de sauvegarde : patients appareillés**

Dans le cadre de la mise à jour du Plan Communal de Sauvegarde, nous avons besoin de constituer la liste des personnes de la commune de Saint Dolay qui sont :

- sous assistance respiratoire obligatoire et vitale pour leur santé,
- dotées d'une pompe à injection 24 h / 24h,
- possesseur d'un matelas alternant (matelas de massage pour éviter les escarres)

Merci de bien vouloir informer la Mairie en nous appelant au 02.99.90.20.69.

⇒ **Conseil Municipal des Jeunes (CMJ)**

Les élections auront lieu le jeudi 18 novembre prochain pour élire au total 8 enfants scolarisés en CM1 ou CM2

A ce jour 4 élèves pour l'école publique Arc en ciel vont se présenter et 11 élèves à l'école privée Notre Dame Jeanne d'Arc.

⇒ **Questions :**

Monsieur Stéphane PELLION rappelle que ce n'est pas lui qui pose les questions mais qu'elles émanent de l'ensemble de la liste Saint-Dolay Citoyens !

Certains comités de pilotages se sont créés pour différents projets : enfance jeunesse, Pont de cran, aménagement de la RD 34. En tant qu'élus de la minorité, nous avons eu accès à certains de ces comités de pilotage, mais pas à tous.

- 1) Est-il possible de proposer à tous les élus d'intégrer chaque comité de pilotage dans lesquels il pense pouvoir participer aux travaux ainsi que de diffuser systématiquement l'ensemble des travaux en cours ?
- 2) Par ailleurs, quand la mission de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement de la RD 34 (qui traverse le bourg) a été votée en conseil municipal (avril 2021), il a été évoqué une consultation citoyenne à ce sujet compte tenu de l'importance de cet axe pour l'ensemble des dolaysiens. Cette consultation pourra-t-elle avoir lieu, sous quelle forme?

Monsieur Le Maire s'interroge sur la pertinence de la première question et n'en comprend pas la demande. En effet, les deux élus de la liste Saint-Dolay Citoyens ! Font partis des deux comités de pilotage en cours. Madame Claire GERARD se trouve dans le Copil Enfance Jeunesse et monsieur Stéphane PELLION dans celui de l'aménagement du Pont de Cran. A ce jour il n'y a pas d'autre Copil (comité de pilotage). Nicolas GURIEC fait la remarque qu'il fait suivre tous les comptes rendus, à tous les élus, et non pas seulement à ceux de la commission.

Concernant la RD34, monsieur Nicolas GURIEC réaffirme, comme il l'avait déjà annoncé, qu'il y aura bien une réunion publique, voire plusieurs au sujet de la réfection de la RD34. A ce jour il n'a pas été constitué de Copil, ce sujet est pour l'instant abordé dans le cadre de la commission voirie, et en est qu'aux prémices.

Lors du conseil municipal du mois d'avril, M. Nicolas GURIEC, adjoint en charge de la voirie, indiquait déjà que le département souhaitait réaliser la réfection de la chaussée sur la RD 34 qui traverse le bourg, travaux réalisés sur 2 années. La commission voirie souhaitait réaliser en complément, une sécurisation de cet axe de circulation sur environ 1300m. Pour ce faire la commune devait être accompagnée pour une étude préalable par un bureau d'études urbaniste. Le conseil avait voté à l'unanimité le choix des cabinets pour réaliser cette étude et notamment une étude chiffrée.

Lors du conseil municipal de septembre, les élus ont validé la délibération « Aménagement de la RD34, inspection caméra des réseaux d'eaux pluviales » portant sur la proposition de la commission voirie concernant les tarifs des prestations d'hydrocurage et d'une inspection caméra du réseau d'évacuation d'eaux pluviales, avant une refonte de la RD34.

Monsieur Stéphane PELLION avait alors demandé si cela avait un rapport avec l'aménagement de la RD34.

Monsieur Nicolas GURIEC avait expliqué qu'effectivement, la dite délibération était en rapport directe, le titre de la délibération étant explicite par lui-même, et qu'il est nécessaire de s'assurer que l'on ait des supports sains avant la réfection de la RD34.

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL LE MERCREDI 24 NOVEMBRE À 20H00

Groupe municipal « Saint-Dolay Citoyens ! » - Écologie, Citoyenneté, Solidarité

Protégeons la ressource en eau à Saint-Dolay. Notre commune à la chance, par sa position géographique et stratégique, d'être un territoire clé dans le bassin versant de la Vilaine. La qualité des eaux potable et aquatiques aujourd'hui est un enjeu crucial pour les décennies à venir.

« Saint-Dolay Citoyens ! » s'est construit autour de réflexions environnementales : Nous restons vigilant sur les dégradations qui abîme notre campagne et soutenons les pratiques et les projets qui respectent la qualité de l'eau, de nos terres et de la nature.

Citoyens, élus, entreprises, agriculteurs, nous sommes tous responsables de la qualité de l'eau et des nappes phréatiques : respectons nos fossés, nos étangs, nos cours d'eau, nos rivières. Par nos pratiques et nos décisions, nous devons laisser une ressource en eau irréprochable à nos enfants.

Qui gère l'eau sur notre territoire ? Acteur institutionnel sur le bassin versant de la Vilaine, l'EPTB (Etablissement Public Territorial de Bassin), situé à La Roche-Bernard, agit entre autres pour une gestion durable de l'eau, des rivières, des milieux aquatiques (dont le marais du Roho à Saint-Dolay) et de l'eau potable.

Retrouvez pleins de ressources et d'informations sur leur site : <https://www.eptb-vilaine.fr/>

Futur aménagement de la Route départementale 34. Nous avons demandé qu'un comité de pilotage soit créé pour réfléchir collectivement (habitants compris !) à l'aménagement et la sécurisation des rues de Coueslan, du Crézélo, du Moulin de la Haie : Suite au refus de la majorité municipale, nous suivrons de près l'évolution du projet.

Prenez contact avec vos élus et partagez vos idées citoyennes : saintdolaycitoyens@mailo.com facebook : @saintdolaycitoyens

Vos élus, Claire GÉRARD et Stéphane PELLION

➤ EMPLOI :

Dans le cadre de la campagne de recensement 2022 de la population qui se déroulera du 20 janvier 2022 au 19 février 2022, la commune de SAINT-DOLAY recrute des agents recenseurs (homme/femme).

Les agents recrutés doivent être disponibles dès le début du mois de janvier jusqu'à fin février 2022. Ils sont chargés de gérer et de recenser une liste d'adresses comprenant environ 250 logements sur une zone géographique déterminée de la commune.

Véhicule souhaité, merci de transmettre votre candidature (CV et lettre de motivation) avant le 1er décembre 2021 par mail : mairie@saintdolay.fr ou par courrier à l'attention de Monsieur Le Maire, Mairie de Saint-Dolay 1 place de l'église 56130 SAINT-DOLAY.



Nomad'Emploi : Le service de proximité tournée vers l'insertion à l'emploi

Nomad'Emploi est le service emploi et numérique qui se déplace dans votre ville ! C'est via un camping-car que notre conseillère emploi va parcourir les routes du Morbihan et venir à Saint-Dolay pour vous rencontrer. Il sera également proposé des ateliers numériques en lien avec l'emploi, la santé, les prestations sociales, mais aussi des missions de travail en collaboration avec les entreprises de votre territoire.

**Le camping-car Neo56 sera présent sur le parking de la mairie à partir de 13h30 :
le lundi 22 novembre et le lundi 13 décembre**

Contacts :

Marie LORAND : Conseillère emploi

Marine.lorand@neo56.org

07.76.08.62.64

Lise SIMON : Chargée communication digitale

Lise.simon@neo56.org

07.57.57.04.36



➤ MOBILITE :

L'inauguration officielle du véhicule de type associatif a eu lieu le jeudi 28 octobre dernier.

Monsieur Le Maire et les élus ont convié à un pot de l'amitié les annonceurs afin de les remercier pour leur implication dans ce projet. « J'ai participé à ce projet, fait ce geste plus pour rendre service à la commune et à ses habitants que pour la publicité » rapporte William Bompouil de Chic Jardin.

La mobilité durable peut aussi passer par le recours aux mobilités partagées. Ces mobilités désignent les modes de transport qui permettent de regrouper en un seul véhicule plusieurs usagers tel que le minibus. C'est chose faite ! Une première action dans ce sens, en suivra d'autres !

FEMME PHOENIX

Se libérer et se reconstruire c'est possible.
On vous croit, parlez-en, on va vous aider.
Nous vous accompagnons dans toutes vos démarches.

Permanence à la Mairie de Saint-Dolay tous les jeudis
De 15 h à 18 h. Tél : 06.30.47.83.81

Facebook : assofemmephoenix

E-mail : assofemmephoenix@gmail.com



LES GESTES QUI SAUVENT AVEC GROUPAMA en partenariat avec l'union départementale des sapeurs-pompiers du Morbihan

**“UN ACCIDENT PEUT
ARRIVER N'IMPORTE
QUAND, ALORS ON DOIT
POUVOIR COMPTER SUR
N'IMPORTE QUI.”**

Participez gratuitement à une initiation près de chez vous !

L'objectif de la formation est d'empêcher l'aggravation de l'état de la victime et préserver son intégrité physique en attendant l'arrivée des secours.

D'une durée de 2h, chaque session
programme élaboré par les Sapeurs-Pompiers.
Protection, Alerte, Hémorragie, Position



s'articulera autour d'un
d'attente, Massage
(PLS),

cardiaque avec utilisation du défibrillateur, Position latérale de sécurité

Inscription à l'aide du QR-code ci-contre sinon rendez-vous sur le site de Groupama

Imprimé par nos soins - Ne pas jeter sur la voie publique

Agenda de la Médiathèque

MOIS DU FILM DOCUMENTAIRE À SAINT-DOLAY

CINEMA :

➤ Jeudi 18 novembre à 20h00

Projection du film *Akéji, le souffle de la montagne* de Mélanie Schaan et Corentin Leconte. Durée 72 mn.
Résumé : Akeji et Asako vivent hors du temps, dans un ermitage au toit d'herbe caché au creux de la montagne, parmi les animaux et les esprits de la nature. Maître Akeji est un peintre renommé descendant d'une lignée de samouraïs, il a été initié à la Voie du thé, du sabre et de la calligraphie. Saison après saison, Asako cueille des végétaux qu'elle transforme en pigments, Akeji prie et s'adonne à la peinture. Le cycle de la nature semble immuable. Pourtant, le temps se fissure et le monde moderne ressurgit.... La projection sera suivie d'un échange avec Elodie Gabillar, documentariste et proche des réalisateurs.

Entrée gratuite, réservation recommandée.

➤ Samedi 27 novembre à 10h00

Projection du film *Aélia, la souris des moissons* de Jean-Yves Collet. Durée 52 mn. Tout public dès 6 ans.

Résumé : A la pointe de la Bretagne, Aélia la petite souris des moissons est capturée dans son marais de roseaux qui borde l'océan Atlantique. Après avoir intégré un luxueux élevage destiné à reproduire et à protéger l'espèce, elle est libérée au cœur d'une belle prairie. Mais pour Aélia, les choses ne se passent pas vraiment comme prévu.... La projection sera suivie d'un échange avec Arnaud Barré, co-fondateur de l'association l'île au vent, protagoniste du film et spécialiste de la sauvegarde de la biodiversité.

Entrée gratuite, réservation recommandée.

2 ATELIERS DIY DE NOEL (do it yourself, fait par vous-même):

➤ Mercredi 1^{er} décembre de 14h30 à 15h30 et de 15h30 à 16h30,

Animés par Céline Geslin. Stick à lèvres à l'orange, bougie « esprit de Noël », savon au beurre de karité... réalisez vos cadeaux de Noël faits maison et écologiques.

Ateliers gratuits sur inscription.

➤ Samedi 11 décembre à 11h00

SPECTACLE DE NOEL / Mimo et Tuf, La Chasse au père Noël.

Le Père-Noël a disparu ! C'est du moins ce que croient Mimo et Tuf, clowns et agents secrets, qui investissent le dernier endroit où il a été vu : un supermarché. Indice après indice, rayon après rayon, les deux aventuriers parviendront-ils à sauver Noël ? Voyagez en caddie et en chansons avec Mimo et Tuf ! La Chasse au Père-Noël est une enquête rebondissante au cours de laquelle l'univers du supermarché est détourné par l'imaginaire déjanté des deux clowns.

Création 2019 de Matthieu Berthéléme et Guillaume Lamort de Gail. Durée 55 mn. Tout public dès 4 ans.
Entrée gratuite, réservation recommandée.

Appel à dons | La médiathèque recherche d'anciennes boîtes à biscuits tous formats pour présenter des livres jeunesse dans les rayonnages. Si vous avez des boîtes en bon état dont vous ne vous servez plus, nous serons ravies de leur donner une seconde vie. Nous vous en remercions par avance.

La médiathèque sera fermée jeudi 11 novembre

L'équipe de la médiathèque est joignable par mail : mediatheque@saintdolay.fr / téléphone : 02 99 90 29 29

Retrouvez-nous sur notre page Facebook [@MediathequedeSaintDolay](https://www.facebook.com/MediathequedeSaintDolay) ainsi que sur le site web www.saintdolay.fr

Horaires d'ouverture de la médiathèque (fermeture les jours fériés)

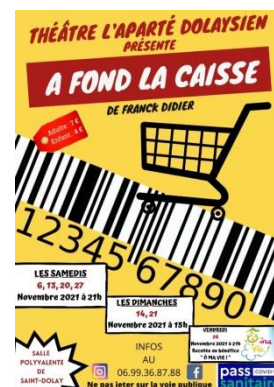
mercredi 9h30-12h et 13h30-18h30 | jeudi 16h30-18h30 | vendredi 16h30-18h30 | samedi 9h30-12h

RETROUVEZ TOUTES LES ACTUALITES SUR LE SITE DE LA MAIRIE : <https://www.saintdolay.fr/>

➤ **EN NOVEMBRE**

❖ **L'Aparté Dolaysien**, La troupe de théâtre de Saint-Dolay aura le plaisir de jouer devant vous, dans la salle polyvalente les :

- ✓ **Samedi 6 Novembre 2021**
- ✓ **Samedi 13 Novembre 2021**
- ✓ **Dimanche 14 Novembre 2021**
- ✓ **Samedi 20 Novembre 2021**
- ✓ **Dimanche 21 Novembre 2021**
- ✓ **Vendredi 26 Novembre 2021**
- ✓ **Samedi 27 Novembre 2021**



Le Vendredi 26 Novembre, la recette de la soirée sera reversée à l'association " Ô ma vie" www.omavie.org
Mme RÉGENT Vanessa - 06.99.36.87.88

➤ **EN DECEMBRE**

❖ **L'A.C.A.D**, Association des commerçants et artisans de Saint-Dolay.

Organise une **bourse aux jouets** le **Dimanche 5 décembre** de 10h00 à 18h00 dans la salle polyvalente

Inscriptions au 06.51.26.72.72 ou au 06.71.08.77.43
Ou par email à acad-56130@orange.fr

Les réservations sont à faire avant le 26 novembre !



❖ **Opération sapins de Noël 2021 Hospitalité de ST DOLAY et THEHILLAC**

Comme chaque année, les Brancardières et Hospitalières de SAINT DOLAY, vous proposent leurs SAPINS de NOEL, au profit des personnes malades et handicapées et associations caritatives.

Nous serons présents les :

- Place de l'Eglise à **St Dolay** à partir de 9h00
- ✓ **Samedi 4, 11 et 18 décembre,**
- ✓ **Dimanche 5, 12 19 décembre,**

Ainsi que chez Bernadette à Ste Anne et chez Le Primeur de Saint-Jean St Jean du Gérais à Missillac.

Merci de venir nombreux soutenir cette action solidaire. Nous comptons sur votre générosité.



❖ **2 Concerts gratuits de Trompes :**

Le **samedi 11 décembre**, venez découvrir les trompes de chasse !

- ✓ Trompes de chasse 19h00 dans l'église de Saint-Dolay
- ✓ Trompes et Jazz à 21h30 dans la salle polyvalente



❖ **Le Marché à la Ferme fête Noël !****Mercredis 15 et 22 décembre 2021 de 17h00 à 19h00**

L'Association du Marché à la Ferme vous attend pour un moment convivial autour d'un verre de jus de pommes, de bière chaude ou de cidre chaud.

Venez découvrir des idées de cadeaux locaux et artisanaux, et des douceurs à servir à table pour un Noël responsable! Et comme chaque mercredi : légumes, œufs, pains, crêpes et galettes....

GAEC La Ferme du Meunier - Bodelneuf - 56130 SAINT DOLAY
PONT Charline et TRANCHANT Pierre
www.lafermedumeunier.net
02 99 90 29 24



Toujours en cours Expositions photographiques :

❖ **Merveilleux voisins** – faune dolaysienne **du 22 septembre 2021 au 27 janvier 2022** à la médiathèque.➤ **Retour sur OCTOBRE ROSE 2021 : 160 participants(es) ! Cette première édition a été une vraie réussite.**

« Dimanche 3 octobre à la salle polyvalente une déferlante rose de 160 participant(e)s a répondu à l'appel de cette balade dans les sentiers pédestres de St Dolay.

Nous remercions :

Monsieur Le Maire Patrick Géraud et les élu(e)s, tous les participant(e)s de St Dolay et des autres communes, les commerçants, et toutes les associations qui ont participé à cet évènement.

Merci pour vos engagements auprès de cette cause.

La remise du chèque, des dons récoltés lors de cet évènement, sera transmis à la ligue contre le cancer. »

Merci à vous tous et à l'année prochaine : le dimanche 2 octobre 2022 pour une deuxième édition.

Nous comptons sur vous !

Héloïse ESNAULT / Présidente de l'atelier couture st Dolay

Ce qui change au 1^{er} Octobre :

Sources : Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

➤ **Augmentation automatique du Smic**

Le Smic augmente d'environ 35 € brut par mois à partir du 1er octobre 2021 en raison d'une hausse de l'inflation. Un arrêté publié au *Journal officiel* du 30 septembre 2021 porte le Smic à 1 589,47 € (brut mensuel) pour un temps plein. Le Smic horaire brut passe à 10,48 €.

➤ **Hausse du montant des indemnités journalières**

Compte tenu de la hausse du Smic le 1^{er} octobre 2021, le montant des indemnités journalières perçues en cas d'arrêt de travail a été automatiquement revalorisé. Le montant maximum des indemnités journalières est donc de 47,03 € depuis le 1^{er} octobre 2021

➤ **Une revalorisation des APL**

Une légère hausse des aides personnalisées au logement (APL) de 0,42 % est attendue au 1er octobre 2021. Leur montant sera actualisé en fonction de l'indice de référence des loyers (IRL) du 2e trimestre 2021.

➤ **Vaccination contre la grippe : c'est maintenant !**

La campagne 2021-2022 de vaccination contre la grippe saisonnière se déroula du 22 octobre au 22 novembre 2021 pour les personnes prioritaires, et du 23 novembre 2021 jusqu'au 31 janvier 2022 pour les autres publics.

Les infirmières de saint Dolay vous reçoivent tous les mardis et vendredis sans rendez-vous de 9h00 à 12h00 du 2 novembre au 3 décembre ou sur rendez-vous les autres jours de 8h00 à 9h00.

Ce qui change au 1^{er} Novembre :

➤ **Zones montagneuses :**

Nouvelles obligations d'équipement des véhicules en période hivernale c'est-à-dire du 1er novembre au 31 mars et nouvelle signalisation.

Pour améliorer la sécurité des usagers, il faudra équiper sa voiture de pneus hiver ou détenir des chaînes dans son coffre en période hivernale dans certaines communes des 48 départements situés dans des massifs montagneux (Alpes, Corse, Massif central, Massif jurassien, Pyrénées, Massif vosgien).

Une carte des zones concernées est disponible sur le site de la Sécurité routière. A compter du 1er novembre 2021, une nouvelle signalisation sera progressivement implantée. Elle indiquera les entrées et les sorties de zones de montagne où l'obligation d'équipements hivernaux s'appliquera.



➤ **Banque : moins de frais pour les clients fragiles**

Davantage de clients des banques devraient pouvoir bénéficier, à compter de ce 1er novembre, du plafonnement à 25 euros des frais d'incidents bancaires mensuels (commissions d'intervention, frais de rejet de prélèvement, etc.). Un décret du 20 juillet a élargi les critères de détection, par les banques, des « populations en situation de fragilité financière ». Parmi les nouveautés : un client entrera désormais dans le spectre du dispositif s'il accumule au moins cinq irrégularités ou incidents de paiement dans un même mois. Rien n'a été précisé, en revanche, sur les plafonds de flux sur le compte ouvrant droit au plafonnement – ils restent donc décidés par la banque. Rappelons que, pour les clients ayant souscrit à l'« offre spécifique clients fragiles » de leur banque, ces frais sont limités à 20 euros par mois.

➤ **Démarches en ligne : le site de l'ANTS (Agence Nationale des Titres Sécurisés) entièrement revu**

Immatriculation d'un véhicule, permis de conduire, passeport et carte d'identité.... Vous connaissez sans doute le site officiel de l'Agence nationale des titres sécurisés (ANTS) pour demander ces documents en ligne.

Savez-vous que le site vient d'être entièrement revu tant au niveau de la navigation qu'au niveau de la présentation des informations afin de faciliter les démarches des usagers ?

A savoir : Le site a adopté les normes d'accessibilité les plus récentes pour être plus adapté aux personnes en situation de handicap.



Idées et petits gestes pour ma planète :

Pour éviter les produits vitres du commerce, vous pouvez utiliser un chiffon trempé dans de l'eau chaude et du vinaigre blanc. Rien de plus efficace ! 😊

PENSEZ-Y !

Les déchetteries
passent en
horaires d'hiver

	1 ^{er} octobre au 31 mars						
	Hiver	Déchetteries				Plateformes de déchets verts	
		Muzillac	Nivillac	Le Guerno	Péaule	Muzillac	Damgan
Lundi	9h-12h30 13h30-17h	fermé	fermé	fermé	9h-12h30 13h30-17h	fermé	
Mardi	fermé	9h-12h30 13h30-17h	9h-12h30 13h30-17h	fermé	fermé	9h-12h30 13h30-17h	
Mercredi	9h-12h30 13h30-17h	9h-12h30 13h30-17h	fermé	9h-12h30 13h30-17h	9h-12h30 13h30-17h	fermé	
Jeudi	9h-12h30 13h30-17h	fermé	9h-12h30 13h30-17h	fermé	9h-12h30 13h30-17h	fermé	
Vendredi	9h-12h30 13h30-17h	9h-12h30 13h30-17h	fermé	fermé	9h-12h30 13h30-17h	fermé	
Samedi	9h-12h30 13h30-17h	9h-12h30 13h30-17h	9h-12h30 13h30-17h	9h-12h30 13h30-17h	9h-12h30 13h30-17h	fermé	

Déclaration 2021 des ruchers :

Cette déclaration est indispensable pour localiser les ruchers afin de pouvoir assurer un suivi sanitaire efficace en apiculture.

Tout apiculteur, même avec une seule ruche, est en effet tenu de déclarer réglementairement chaque année les ruches dont il est propriétaire ou détenteur, en précisant notamment leur nombre et leur emplacement.

La période de déclaration est fixée entre le 1er septembre et le 31 décembre 2021. Cette déclaration doit se faire prioritairement en ligne via le site <https://www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr/demarches/particulier/effectuer-une-declaration-55/article/declarer-des-ruches>

Pour les personnes ne pouvant pas déclarer via internet, merci de vous rapprocher de la mairie qui vous fournira le Cerfa N°13995*04 correspondant.

L'équipe apicole de GDS Bretagne
Contact : Solenn LOAEC
Secrétaire Régionale Section Apicole GDS Bretagne
GDS Bretagne - Section Apicole

MINISTÈRE
AGRICULTURE
ET L'ALIMENTATION



Déclarez vos ruches

entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre

→ Une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue.
→ Toutes les colonies d'abeilles sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, ruchettes ou ruchettes de fécondation.

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne
[mesdemarches.agriculture.gouv.fr](https://www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr)

QUELS AVANTAGES POUR LES APICULTEURS ?

- Connaître l'évolution du cheptel apicole
- Améliorer la santé des abeilles
- Mobiliser des aides européennes

➤ FOCUS SUR : Rénovation de l'habitat : les évolutions au 1er janvier 2022

A partir du 1er janvier 2022, France Rénov' organise et assure le déploiement du service public de la rénovation de l'habitat. Un service unique qui rassemble désormais le réseau FAIRE et le réseau de l'Anah.

Point sur les nouveautés : France Rénov', Mon Accompagnateur Rénov', MaPrimeRénov' Sérénité, prêt avance rénovation.



France Rénov' : Cette évolution permet de répondre aux besoins des ménages, pour clarifier et harmoniser leur parcours d'usagers, et qui sera rendue possible grâce à un pilotage unique confié à l'Anah.

Dès le 1er janvier 2022, une nouvelle plateforme unique verra le jour : france-renov.gouv.fr.

Un numéro de téléphone unique sera aussi mis en place pour joindre les conseillers France Rénov' : **0 808 800 700**.

Mon Accompagnateur Rénov' : un accompagnement pluridisciplinaire à toutes les étapes du projet.

Pour chaque ménage qui y recourt, Mon Accompagnateur Rénov' peut réaliser un suivi tout au long du projet de travaux, conseiller sur la nature des travaux à réaliser, orienter vers des artisans RGE, aider à monter un plan de financement.

MaPrimeRénov' Sérénité : En remplacement du programme Habiter Mieux, l'aide MaPrimeRénov' Sérénité s'adressera spécifiquement aux ménages aux revenus modestes et très modestes, éligibles à MaPrimeRénov' Bleu et MaPrimeRénov' Jaune. Avec des financements plus élevés et toujours un accompagnement personnalisé, elle permettra d'inciter les ménages à engager des travaux plus ambitieux.

Sources : Ministère de la Transition écologique

Dossier à suivre dans le prochain Focus du Saint-Dolay Info de Novembre